

Faculté de droit



ECRI2209 Psychopathologie criminelle

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Jean Kinable
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif de ce cours est d'analyser les rapports entre les différentes formes de pathologie de la relation humaine et des relations sociales et certains comportements délinquants.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La première partie de ce cours portera sur des questions générales et traitera entre autres de :

- # responsabilité et irresponsabilité;
- # névrose, psychose, psychopathie, perversion et délinquance.

La deuxième partie consistera en l'étude de certaines formes de délinquance dont les relations avec la psychologie pathologique doivent être étudiées, telles que par exemple :

- # toxicomanies
- # délits sexuels
- # homicides, paricides, infanticides, crimes passionnels
- # vols compulsifs, incendies volontaires,....

Résumé : Contenu et Méthodes

Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité.

Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes.

Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen oral

Programmes proposant cette activité

CRIM2 Licence en criminologie
CRIM2MS Master en criminologie, à finalité spécialisée

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)
CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)
PSY2	Licence en sciences psychologiques	(3 crédits)